



Conseil de sécurité

PROVISOIRE

S/PV.2860
26 avril 1989

FRANCAIS

COMPTE RENDU STENOGRAPHIQUE PROVISOIRE DE LA 2860e SEANCE

Tenue au Siège, à New York
le mercredi 26 avril 1989, à 15 h 30

Président : M. BELONOGOV

(Union des Républiques
socialistes soviétiques)

Membres : Algérie
Brésil
Canada
Chine
Colombie
Ethiopie
Etats-Unis d'Amérique
Finlande
France
Malaisie
Népal
Royaume-Uni de Grande-Bretagne
et d'Irlande du Nord
Sénégal
Yougoslavie

M. DJOUDI
M. NOGUERIA-BATISTA
M. FORTIER
M. YU Mengjia
M. PEÑALOSA
M. GEBREMEDHIN
Miss BYRNE
M. TORNUDD
M. BLANC
M. HASMY
M. RANA

M. BIRCH
Mme DIALLO
M. PEJIC

Le présent compte rendu contient le texte des discours prononcés en français et l'interprétation des autres discours. Le texte définitif sera publié dans les Documents officiels du Conseil de sécurité.

Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être présentées, dans un délai d'une semaine, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, Département des services de conférence, bureau DC2-0750, 2 United Nations Plaza, e. également être portées sur un exemplaire du compte rendu.

La séance est ouverte à 15 h 55.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est adopté.

LA SITUATION CONCERNANT L'AFGHANISTAN

LETTRE DATÉE DU 3 AVRIL 1989, ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL DE SECURITE PAR LE CHARGE D'AFFAIRES DE LA MISSION PERMANENTE DE L'AFGHANISTAN AUPRES DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES (S/20561)

Le PRESIDENT (interprétation du russe) : Conformément aux décisions prises au cours des séances précédentes sur cette question, j'invite le représentant de l'Afghanistan et le représentant du Pakistan à prendre place à la table du Conseil; j'invite les représentants de l'Angola, du Bangladesh, de la Bulgarie, du Burkina Faso, de la République socialiste soviétique de Biélorussie, des Comores, du Congo, de Cuba, de la Tchécoslovaquie, du Yémen démocratique, de la République démocratique allemande, de la Hongrie, de l'Inde, de l'Iraq, du Japon, de la République démocratique populaire lao, de la Jamahiriva arabe libyenne, de Madagascar, de la Mongolie, du Nicaragua, de la Pologne, de l'Arabie saoudite, de la Somalie, de la République arabe syrienne, de la Turquie, de la République socialiste soviétique d'Ukraine, de la République-Unie de Tanzanie et du Viet Nam à occuper les sièges qui leur sont réservés sur les côtés de la salle du Conseil.

Sur l'invitation du Président, M. Roshan-Rawaan (Afghanistan) et M. Umer (Pakistan) prennent place à la table du Conseil; M. Diakenga Serao (Angola), M. Mohiuddin (Bangladesh), M. Stresov (Bulgarie), M. Dah (Burkina Faso), M. Maksimov (République socialiste soviétique de Biélorussie), M. Moumin (Comores), M. Adouki (Congo), M. Oramas Oliva (Cuba), M. Zapotocky (Tchécoslovaquie), M. Al-Ashtal (Yémen démocratique), M. Zachmann (République démocratique allemande), M. Esztergalyos (Hongrie), M. Gharekhan (Inde), M. Sumaida (Iraq), M. Kagami (Japon), M. Kittikhoun (République démocratique populaire lao), M. Treiki (Jamahiriya arabe libyenne), M. Rabetafika (Madagascar), M. Dugersuren (Mongolie), M. Serrano Caldera (Nicaragua), M. Gorajewski (Pologne), M. Shihabi (Arabie saoudite), M. Osman (Somalie), M. Al-Masri (République arabe syrienne), M. Aksin (Turquie), M. Oudovenko (République socialiste soviétique d'Ukraine), M. Chagula (République-Unie de Tanzanie) et M. Nguyen Duc Hung (Viet Nam) occupent les sièges qui leur sont réservés sur les côtés de la salle du Conseil.

Le PRESIDENT (interprétation du russe) : Le Conseil de sécurité va maintenant reprendre l'examen du point inscrit à son ordre du jour.

Le premier orateur est le représentant de l'Afghanistan à qui je donne la parole.

M. ROSHAN-RAWAAN (Afghanistan) (interprétation de l'anglais) : Le débat sur l'agression, l'intervention et l'ingérence du Pakistan dans les affaires intérieures de l'Afghanistan dure maintenant depuis trois semaines. Nous exprimons nos remerciements et notre gratitude au Conseil et à tous ceux qui ont participé au débat pour défendre la cause de la paix et de la stabilité dans notre région et la cause de la paix en Afghanistan et pour qu'il soit mis fin à cette tragédie qui dure depuis 10 ans en raison de l'intervention et de l'ingérence du Pakistan dans les affaires intérieures de notre pays.

Les déclarations qui ont été faites au Conseil au cours de ce débat montrent très clairement que la situation dans notre région est très grave. Un grand nombre des orateurs qui sont intervenus au Conseil pendant ces trois dernières semaines ont dit quelle était la cause fondamentale de cette grave situation, qui n'est rien d'autre que l'ingérence et l'intervention répétées de notre voisin, le Pakistan, dans les affaires intérieures de notre pays.

Ces orateurs ont également dit que le Gouvernement pakistanais n'avait pas du tout appliqué les Accords de Genève. Jusqu'à présent, le Pakistan n'a pas respecté une seule des dispositions des Accords de Genève.

Nous avons présenté un grand nombre de faits et d'arguments qui ne laissent nullement douter que la situation tendue actuelle est due à l'ingérence et à l'intervention persistantes du Pakistan dans les affaires intérieures de l'Afghanistan. On nous a dit que tous ces faits avaient été rejetés catégoriquement par le Pakistan. Naturellement, personne ne peut espérer que l'agresseur va venir ici pour se confesser et se repentir. Ce qui importe, c'est que ces faits sont vrais : il y a ingérence, il y a intervention dans nos affaires intérieures, et c'est cela la cause de la grande tragédie que vit notre peuple, le peuple afghan.

M. Roshan-Rawaan (Afghanistan)

Le rejet par le Gouvernement pakistanais du rapport très long et très révélateur d'Islamabad en date du 16 avril dernier par le correspondant de The New York Times, Henri Kamm, doit être vu sous ce jour. Le Pakistan a rejeté le rapport, mais les faits sont là. Les faits révélés dans le rapport sont là; ils sont là, sur le terrain. Nul ne peut les cacher ou les nier.

Nous avons été accusés, d'une part, d'avoir cité de façon "sélective" différents journaux et autres médias, et d'autre part, d'avoir cité tout cet article durant une séance du Conseil de sécurité. Il m'est très difficile de comprendre quelle est exactement la position du représentant du Pakistan à cet égard.

On a dit au Conseil de sécurité que la République d'Afghanistan n'a donné aucune preuve de la participation directe de l'armée et de la milice pakistanaises dans les combats en Afghanistan de l'Est, particulièrement autour de la ville de Jalalabad - si ce n'est deux agents pakistanais qui ont été capturés aux alentours de la ville de Kandahar et qui ont, à Kaboul, il y a quelques semaines, avoué être des agents pakistanais. On nous a dit que ces deux agents ne parlaient pas le dari ni le pachto, les langues de l'Afghanistan, et on a supposé qu'ils ne parlaient que l'ourdou. Nous savons tous que les Afghans ne parlent pas l'ourdou, donc les agents venaient certainement du Pakistan. Nous ne pouvons être tenus responsables du fait que ces deux agents incompetents ont été envoyés en Afghanistan par l'Inter-Services Intelligence agency (ISI) du Pakistan; nous ne pouvons être tenus responsables de l'inefficacité de l'ISI.

Il est très important de noter que le représentant du Pakistan parle d'une part, de la nécessité d'un gouvernement largement représentatif en Afghanistan alors que, d'autre part, le Pakistan nous impose cette guerre. Il est tout à fait évident que le dialogue intra-afghan, nécessaire à l'établissement d'un tel gouvernement largement représentatif, ne peut avoir lieu qu'après que nous aurons mis fin à cette guerre - ou tout au moins après que la guerre aura perdu suffisamment de son intensité pour que tous les Afghans puissent se rencontrer pour résoudre leurs divergences et déterminer leur avenir.

Nous sommes tous Afghans. Il ne fait aucun doute que nous pouvons résoudre nos divergences. Nous pouvons déterminer la forme de notre gouvernement et sa politique. Nous pouvons commencer, la main dans la main, à reconstruire notre pays, un pays pauvre, un pays parmi les moins développés, qui a été ravagé par

M. Roshan-Rawaan (Afghanistan)

cette guerre jamais déclarée qui nous est imposée depuis 10 ans. Mais pour que cela devienne réalité, il est nécessaire que l'ingérence et l'intervention dans les affaires intérieures de mon pays cessent.

On nous dit que le Gouvernement du Pakistan appuie l'idée d'un gouvernement largement représentatif et qu'il pense, en fait, que c'est peut-être là la seule solution. Mais d'autre part, ceux qui ont été accueillis au Pakistan se voient empêcher par le Gouvernement pakistanais d'entamer un dialogue intra-afghan, qui, nous en sommes certains, est le seul moyen de sortir de cette situation tragique. On les arme; on les équipe; on les encourage, on les envoie en Afghanistan pour se battre contre leurs frères; ils reçoivent un appui logistique des autorités militaires pakistanaises. Leur attaque contre la ville de Jalalabad est appuyée avec la participation directe d'officiers de l'armée pakistanaise.

Comment peut-on croire au sérieux du Gouvernement du Pakistan lorsqu'il se prétend en faveur de la paix en Afghanistan et en faveur d'un gouvernement largement représentatif en Afghanistan alors qu'il ne cesse d'attiser les flammes de la guerre en Afghanistan?

Il est très important également que l'on ait tant parlé de la nécessité de l'autodétermination pour le peuple afghan. Le peuple de l'Afghanistan, c'est nous; nous sommes en faveur de notre propre autodétermination. Dans notre belle langue dari, nous avons un dicton selon lequel une mère sera toujours plus douce avec son enfant que la meilleure des nourrices. Nous n'avons pas besoin de l'appui de notre autodétermination par le Gouvernement pakistanais. Le peuple afghan valeureux s'est toujours battu pour son autodétermination. Il défendra toujours ce droit. Aussi longtemps que dureront les conspirations du Gouvernement pakistanais et de son Inter-Services Intelligence agency, aussi longtemps que se poursuivront l'agression, l'ingérence et l'intervention du Pakistan dans nos affaires intérieures, le peuple de l'Afghanistan luttera pour son autodétermination.

Ce qui est important c'est de savoir qui est ce peuple afghan. Est-il vrai, de dire, comme l'a insinué le représentant du Pakistan, que ceux qui se trouvent à l'intérieur de l'Afghanistan ne sont pas Afghans, et que les Afghans ne sont représentés que par un gouvernement fabriqué à Rawalpindi? Ces soldats valeureux qui défendent aujourd'hui la ville de Jalalabad ne sont-ils pas Afghans? Ils le sont. Ils sont en train de défendre leur pays; ils sont en train de défendre leur honneur, leurs traditions, leur religion sacrée de l'Islam contre l'agression,

M. Roshan-Rawaan (Afghanistan)

l'intervention et l'ingérence pakistanaises dans nos affaires intérieures. Les gens qui vivent à l'intérieur de l'Afghanistan, dans les villes de l'Afghanistan, ne sont-ils pas Afghans? Comment est-il possible, au XXe siècle, que l'Inter-Services Intelligence agency du Pakistan puisse créer un gouvernement fantoche et le présenter ensuite comme représentant tous les Afghans?

M. Roshan-Rawaan (Afghanistan)

Ce gouvernement n'a pas été appuyé par tous les membres qui ont participé à la soi-disant shoura. C'est un gouvernement qui n'a pas été appuyé par les groupes de la résistance afghane. Ce gouvernement n'a pas été appuyé par les réfugiés. Il y a eu des manifestations au Pakistan dans les camps de réfugiés contre ce gouvernement que l'on cherche à imposer au peuple - et ce qui est important, c'est que ces manifestations ont été réprimées violemment par la police pakistanaise au Pakistan.

Tous ces Afghans qui vivent à l'intérieur et à l'extérieur de l'Afghanistan sont des Afghans, et ensemble, en tant que nation, ils ont droit à l'autodétermination. En tant que tout, en tant que nation une, ils ont le droit de décider de leur avenir, de choisir leur gouvernement et leur mode de vie. Ils n'accepteront jamais qu'un gouvernement leur soit imposé par Islamabad. On nous a dit que nous devrions tenir compte de certains faits têtus. Mais ce sont là des faits têtus.

Le représentant du Pakistan a également essayé d'énumérer les éléments d'un règlement global en Afghanistan mais il les a présentés à l'envers. Le représentant du Pakistan doit se souvenir qu'en 1982, quand nous avons commencé pour la première fois les négociations à Genève, ils insistaient pour que nous commençons par le retrait du contingent militaire limité de l'Union soviétique de l'Afghanistan. Mais leur position n'était pas logique et ils le savaient. Ils ont été donc d'accord pour que nous commençons par la cause fondamentale du problème, c'est-à-dire l'intervention et l'ingérence. Nous nous rappelons tous que pendant des années, c'est la question qui a été discutée à Genève. Le document sur la non-intervention et la non-ingérence a été le tout premier document à être achevé à Genève. Ensuite il y a eu le document sur les garanties internationales et sur le retour des réfugiés afghans et ensuite - et ensuite seulement - dans un cadre de non-ingérence et de non-intervention, la question du retrait du contingent militaire limité de l'Union soviétique d'Afghanistan a été discutée et a fait l'objet d'un accord qui devait être appliqué en même temps que toutes les autres dispositions et les autres instruments des Accords de Genève.

Cela montre que la cause première de cette tragédie, dans laquelle nous avons fait appel à l'assistance des membres du Conseil de sécurité, réside dans l'ingérence et l'intervention du Pakistan dans nos affaires intérieures. Cette ingérence a commencé bien avant 1978. Certains des dirigeants qui se battent maintenant autour de la ville de Jalalabad étaient au Pakistan à la solde de l'ISI

M. Roshan-Rawaan (Afghanistan)

bien avant 1978. Pendant la présidence de Muhammed Daoud, les rébellions étaient attisées par le Pakistan, qui utilisait les mêmes prétendus leaders qui se trouvent maintenant à Peshawar, dans la partie est de l'Afghanistan, cette partie même du pays où nous devons faire face aujourd'hui à l'agression, à l'ingérence et à l'intervention du Pakistan.

Après l'achèvement du retrait du contingent militaire limité de l'Union soviétique, nous nous sommes retrouvés dans la même situation que celle où nous étions avant d'inviter le contingent militaire limité de l'Union soviétique. Je rappelle aux représentants du pays voisin, le Pakistan, qu'en juillet 1979, avant de demander l'assistance de l'Union soviétique, nous avons envoyé une délégation de haut niveau de notre ministère des affaires étrangères à Islamabad. Notre délégation a eu des entretiens au Ministère des affaires étrangères à Islamabad et avec le Président Zia ul-Haq. Nous devons rappeler qu'à cette occasion ils nous ont dit - en fait, ils nous y ont invité, ils nous y ont mis au défi - de prendre toutes les mesures que nous pourrions juger nécessaires pour mettre fin au passage de personnes armées du Pakistan à l'Afghanistan. Ils nous ont dit que ce n'était pas leur responsabilité de protéger les frontières de l'Afghanistan. Ils nous ont invité à prendre toutes les mesures que nous pourrions juger nécessaires. Nous avons pris ces mesures parce que, comme toute autre nation, nous avons le droit à l'autodétermination et le droit à la légitime défense.

A cet égard, il y a une autre question importante dont je dois encore parler. Pourquoi cette agression et cette ingérence de la part du Pakistan dans les affaires intérieures de mon pays? Quel est le but poursuivi, au-delà de cette aventure pakistanaise? On peut le deviner à la lecture de la déclaration faite par le Président Zia ul-Haq et que nous avons citée dans notre déclaration faite avant-hier au Conseil. Il a déclaré que le Pakistan

"avait gagné le droit d'avoir un régime ami à Kaboul. Nous ne permettrons pas qu'il soit comme auparavant..."

Il n'existe pas de droit de ce genre. Même si un pays intervient ou s'immisce pendant très longtemps dans les affaires intérieures de son voisin, il ne gagne pas ce droit. L'Afghanistan est le pays des Afghans. Les Afghans ont des sentiments tout à fait fraternels à l'égard d'autres peuples et à l'égard du peuple pakistanais, avec lequel il partage un si grand héritage islamique et historique. Ils veulent être amis avec le Pakistan. Mais le Pakistan n'a aucun "droit", comme ils disent, d'avoir un gouvernement à son goût à Kaboul.

M. Roshan-Rawaan (Afghanistan)

Le fait que les dirigeants actuels du Pakistan poursuivent la même intention a été révélé dans nul autre que le Pakistan Times du 7 février 1989. Ce journal cite les propos tenus par l'actuel président du Pakistan, M. Ghulam Ishaq Khan. Si vous me le permettez, Monsieur le Président, je vais lire un bref passage de l'article paru dans ce numéro :

"M. Ghulam Ishaq Khan s'est déclaré fermement convaincu que le peuple afghan continuerait certainement de reconnaître le rôle joué par le Pakistan durant leur lutte après le rétablissement de son indépendance également, étant donné" - et le journal reprend ici les paroles mêmes de M. Ghulam Ishaq Khan - "que les Afghans ne sont pas des ingrats."

Lorsqu'on lui a demandé si la proposition de création d'une confédération regroupant l'Afghanistan et le Pakistan islamiques tenait toujours, le Président a déclaré :

"Laissez l'Afghanistan devenir un Etat indépendant et non aligné, une fois encore, et on verra le reste par la suite."

Je pense que l'intention - le but altruiste poursuivi par le Pakistan en Afghanistan - est tout à fait clair pour tout le monde. Toutefois, qu'il me soit permis de rappeler au représentant du Pakistan qu'en cette fin du XXe siècle, notre monde devient de plus en plus petit. Il est très, très difficile de commettre des actes d'agression, de faire fi d'obligations assumées solennellement par la signature d'accords internationaux, et de s'en tirer en toute impunité.

Ce matin, nous avons également été la cible d'un déluge de calomnies de la part du représentant de l'Arabie saoudite, déclenché sans aucun doute par plusieurs des citations reproduites dans notre déclaration d'avant-hier. Je crois que si les rapports publiés par les médias internationaux avaient été inexacts, comme on l'a prétendu, ils auraient dû être rejetés, comme n'ayant aucune pertinence. Ainsi, ils n'auraient pas provoqué un nouveau déluge de calomnies contre ma délégation et contre l'Afghanistan. Cela en soi montre que la révélation de ces rapports a peut-être touché une corde extrêmement sensible.

Aujourd'hui, j'ai lu dans le journal un rapport très intéressant à cet égard. Avec votre permission, Monsieur le Président, je vais en lire quelques lignes :

"Le Cheikh Sadiq Munfiaty, Ambassadeur de l'Arabie saoudite à New Delhi, a reconnu lors d'une interview accordée au correspondant de l'United News of India que, depuis le 19 avril, plusieurs ressortissants de son pays se battent contre les forces gouvernementales en République d'Afghanistan. Selon

M. Roshan-Rawaan (Afghanistan)

l'Ambassadeur, 11 Saoudiens auraient été tués lors du récent combat entre les prétendus moudjahidin et les forces du Gouvernement afghan."

Je ne pense pas qu'il me faille ajouter quoi que ce soit à ce qui a déjà été dit à ce propos par l'Ambassadeur de l'Arabie saoudite à New Delhi lui-même, mais j'aimerais ajouter une chose. Je voudrais dire que l'histoire des nations connaît parfois une époque agitée et que des difficultés peuvent surgir. Il est du devoir des pays frères - et dans le cas d'un pays islamique comme l'Afghanistan, ce devoir incombe aux pays islamiques, aussi bien les Saoudiens que les Pakistanais - d'aider leurs frères islamiques à régler leurs problèmes et non de poursuivre des buts politiques "altruistes", sous couvert de défendre l'Islam. Je crois qu'en travaillant de façon constructive à rapprocher les Afghans et en contribuant à amorcer un dialogue intra-afghan, l'Arabie saoudite arriverait à acquérir au sein du monde islamique le prestige qu'elle s'efforce d'obtenir actuellement par l'aide et l'assistance qu'elle fournit au Pakistan dans ses actes d'agression, d'intervention et d'ingérence dans les affaires intérieures de l'Afghanistan, actes auxquels elle participe directement.

Pour terminer, qu'il me soit permis de dire quelques mots au sujet de la position de mon gouvernement en ce qui concerne la situation extrêmement tendue dont nous discutons depuis trois semaines. Nous sommes pour la pleine application des Accords de Genève par toutes les parties intéressées. Dans ce contexte, nous tenons également à ce que la mission de bons offices des Nations Unies en Afghanistan et au Pakistan (UNGOMAP) procède à des enquêtes efficaces dans le cas de toute violation des Accords de Genève, en stricte conformité avec la méthode prévue dans les Accords de Genève eux-mêmes. Nous pensons que la création des sept avant-postes proposée par mon gouvernement contribuera grandement à atteindre cet objectif. Les trois avant-postes que le Gouvernement du Pakistan a accepté jusqu'ici de contribuer à créer, ne suffisent pas. Nous espérons que le Gouvernement du Pakistan, conformément à son devoir, tel que prévu dans les Accords de Genève, fournira les moyens de transport et de communication à l'UNGOMAP, et qu'il lui fournira également, comme le lui a demandé le général Helminen, des hélicoptères pour lui permettre d'enquêter à temps. Lors d'une interview accordée récemment à Kaboul, le général Helminen a déclaré qu'il s'écoulait beaucoup trop de temps avant que l'UNGOMAP puisse procéder à ses enquêtes. J'espère que le Gouvernement du Pakistan fournira au général Helminen les hélicoptères dont il a besoin.

M. Roshan-Rawaan (Afghanistan)

Nous sommes également pour l'application pleine et entière de la résolution adoptée par consensus à la quarante-troisième session de l'Assemblée générale. On se rappellera que cette résolution souligne, entre autres, la nécessité de mettre en place un gouvernement largement représentatif assurant la participation de tous les éléments de la population afghane, sans ingérence, subversion, coercition ni contrainte. A cette fin, nous sommes pour un dialogue intra-afghan avec tous les autres groupes politiques et personnalités afghanes influentes. A cette fin, nous sommes aussi pour un cessez-le-feu immédiat qui ne manquera pas de faciliter l'amorce d'un dialogue intra-afghan.

Nous invitons nos frères à parler avec leurs frères afghans, non parce qu'ils y sont poussés par le Gouvernement du Pakistan à la pointe du fusil, mais par esprit de logique et de conciliation.

Le moment est venu pour tous les intéressés, y compris nos voisins - et particulièrement pour le Pakistan - de comprendre qu'il faut abandonner l'illusion d'un Afghanistan faible et arriéré. Comme il l'a prouvé à Jalalabad, l'Afghanistan se battra pour sa dignité et son honneur, pour la paix et le développement dans le pays.

En ce qui concerne la nécessité d'appliquer les Accords de Genève, nous sommes en faveur de réunions entre les deux parties 48 heures après qu'une plainte a été déposée auprès de la mission de bons offices des Nations Unies pour l'Afghanistan et le Pakistan afin de trancher toute question concernant des violations des Accords de Genève.

Nous savons tous dans quelles circonstances - pour être plus précis, après trois semaines de débat au sein de ce conseil prestigieux et "au terme d'une prière", pour reprendre les termes du représentant du Pakistan - le Pakistan a finalement accepté une autre réunion. Aux termes des Accords de Genève, 400 de ces réunions auraient déjà dû avoir lieu car plus de 400 notes portant sur des milliers de violations des Accords de Genève par le Pakistan ont été envoyées à la mission de bons offices. Nous voulons que ces réunions aient lieu comme le prévoient les Accords de Genève.

En ce qui concerne le retour des réfugiés afghans, le représentant du Pakistan s'arroge désormais le droit de parler au nom des réfugiés afghans. Mais nous proposons que, conformément aux Accords de Genève, des commissions mixtes chargées

M. Roshan-Rawaan (Afghanistan)

du retour ordonné des réfugiés afghans soient constituées immédiatement. La position du Pakistan, qui est opposé à l'établissement de ces commissions mixtes, représente en soi un obstacle au retour des réfugiés.

Qu'il me soit permis une fois encore d'assurer le Conseil que la République d'Afghanistan est prête à honorer rigoureusement chacune des obligations qui lui incombent aux termes des Accords de Genève. Nous coopérerons avec le Secrétaire général, avec vous, Monsieur le Président, et avec les autres membres du Conseil de sécurité car, en tant qu'Afghans, nous sommes soucieux du sort de notre pays. Nous voulons la paix pour le pays. Nous voulons que cette guerre fratricide et insensée prenne fin en Afghanistan. Nous voulons reconstruire notre pays.

Le PRESIDENT (interprétation du russe) : J'espère qu'aucun membre du Conseil ne me reprochera d'être partial si je félicite le monde musulman de nous avoir donné après M. Maksoud cet autre grand orateur anglophone, M. Roshan-Rawaan.

Mais, comme je suppose que nos interprètes préfèrent tout de même aux improvisations brillantes des déclarations écrites qu'ils auraient sous les yeux, je m'efforcerai de ne pas trop m'écarter du texte que je leur ai communiqué auparavant.

Je voudrais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant de l'Union soviétique.

Cela fait déjà trois semaines que le Conseil de sécurité est saisi de la demande de l'Afghanistan d'examiner la multiplication des actes d'agression et d'ingérence du Pakistan dans les affaires intérieures de son pays.

Lors des réunions du Conseil, nous avons entendu par deux fois M. Abdul Wakil, Ministre des affaires étrangères de la République d'Afghanistan, et M. Adkhund, Conseiller du Premier Ministre du Pakistan. Plus de 40 représentants des Etats Membres des Nations Unies ont participé à l'examen de cette question.

Aujourd'hui, on peut dire de façon certaine que l'examen de cette question par le Conseil de sécurité a révélé la grave inquiétude de la communauté internationale face à la situation qui s'est créée en Afghanistan, face aux effusions de sang qui se poursuivent, face à l'apparition de nouveaux obstacles sur la voie d'un règlement de la question afghane.

Il est clair que n'ont pas abouti les calculs de ceux qui espéraient que l'examen de cette question au Conseil ne contribuerait pas à des objectifs positifs. Au contraire, les réunions du Conseil ont permis à ceux qui s'efforcent véritablement de régler par des moyens politiques le problème afghan de prendre la

Le Président

parole pour dire qu'ils voulaient que cessent rapidement les massacres et que soient créées des conditions propices au règlement pacifique du sort de l'Afghanistan par le peuple afghan.

Et si cela n'est pas un objectif positif, qu'est-ce donc? Les notions de bien et de mal auraient-elles été interverties? Non. Heureusement, la morale a gardé ses valeurs essentielles. C'est pourquoi nous ne sommes absolument pas d'accord avec ceux qui affirment que l'examen, par le Conseil de sécurité, de la question de savoir ce qu'il faut faire pour apporter la paix sur la terre afghane ne sert pas des objectifs positifs.

Le Président

Le représentant du Bangladesh, l'Ambassadeur Mohiuddin, a dit dans sa déclaration au Conseil que sa délégation aurait préféré que le Conseil n'ait pas à examiner en ce moment cette question. D'autres représentants ont dit plus ou moins la même chose.

Je voudrais souligner que la délégation soviétique ne serait pas moins heureuse que toute autre délégation si les événements en Afghanistan ne menaçaient pas l'indépendance et la souveraineté de ce pays ainsi que la paix et la sécurité dans toute la région.

Cependant, le Conseil de sécurité n'a pas le droit de méconnaître ce danger s'il a véritablement l'intention de s'acquitter des obligations qui lui incombent en vertu de la Charte. Etant donné la menace à l'intégrité territoriale, l'indépendance et la souveraineté nationale de l'Afghanistan, résultant de l'intensification par le Pakistan de ses actes d'agression et d'ingérence dans les affaires intérieures de l'Afghanistan, l'Union soviétique, comme cela a déjà été dit, estime que la saisine du Conseil de sécurité par l'Afghanistan est parfaitement logique, justifiée et opportune.

Il est vrai que certains se sont efforcés ces jours derniers de jeter des doutes sur la déclaration du Ministre Wakil, disant que les faits qu'il avait rapportés étaient infondés. Cependant, ces efforts visant à soustraire le Pakistan à la critique et à le présenter comme non impliqué dans les événements en Afghanistan ne sont ni sérieux ni convaincants.

Les procédés utilisés à cette fin ne se sont pas distingués par leur variété. Tous revenaient à une seule chose, à savoir que le Pakistan nie son ingérence en Afghanistan, comme si la partie pakistanaise était un arbitre impartial affrété à juger de la réalité des choses. D'ailleurs, cela est incompréhensible puisque personne n'est à même de réfuter ce qui est clairement connu de tous : que la lutte armée de l'opposition irréductible contre le Gouvernement afghan légitime est organisée, menée et équipée par les autorités militaires pakistanaïses grâce à des ressources obtenues de l'extérieur. Chacun sait de quels pays viennent ces ressources.

Contrairement aux faits bien connus, le représentant du Pakistan a déclaré aujourd'hui qu'islamabad n'a absolument rien à voir avec ce qui se passe en Afghanistan, rien à voir avec les opérations militaires qui ont lieu sur le territoire de ce pays.

Dans ce cas, pourquoi le représentant de l'Afghanistan n'a-t-il pas répondu à une question élémentaire : d'où ceux qui mènent les opérations militaires sur le territoire de l'Afghanistan contre son gouvernement reçoivent-ils les mines, les missiles, les obus d'artillerie, les grenades, les mitrailleuses et les centaines de milliers de projectiles, qui sont utilisés chaque jour pour frapper les villes et les régions habitées du Pakistan? N'est-ce pas autour de Jalalabad que ces destructions ont lieu?

Je voudrais donc demander au représentant du Pakistan comment toutes ces armes, tous ces moyens militaires utilisés contre le Gouvernement afghan arrivent sur le territoire afghan? D'où viennent-ils? Je voudrais obtenir une réponse franche et directe du représentant du Pakistan.

Le monde est bien informé sur l'origine de ces armes, sur les sociétés qui fabriquent ces armes, sur les routes empruntées pour qu'elles arrivent jusqu'au territoire afghan. Chacun sait qui décide du type d'armes et de la quantité à fournir et connaît les moyens auxquels on recourt pour les acheminer. On sait aussi comment ces armes passent la frontière pakistano-afghane. On sait à qui appartiennent les camions et les hélicoptères qui acheminent ces armes sur le territoire du Pakistan. Chacun sait tout cela. La technique moderne offre d'excellentes possibilités d'observer de très loin ce qui se passe dans cette région du monde. Affirmer, comme l'a fait le représentant du Pakistan, que son gouvernement n'a absolument rien à voir avec les livraisons d'armes en Afghanistan ne peut être étayé - ni ici ni ailleurs - par quelque preuve que ce soit. Si ces preuves existent, nous aimerions que le représentant du Pakistan nous les fasse connaître.

Il a également été dit que l'"innocence" d'islamabad se trouvait confirmée du fait que rien dans les rapports de la mission de bons offices des Nations Unies en Afghanistan et au Pakistan ne confirmait que les Accords de Genève avaient été violés.

Le Président

Cependant, je voudrais faire remarquer que les efforts faits pour justifier le Pakistan se sont soldés par de simples paroles prononcées rapidement et avec gêne car chacun a vu clairement que les autorités pakistanaises ont tenu la mission de bons offices à l'écart de ce qui se passe en Afghanistan et ont fait tout ce qu'elles pouvaient pour que les observateurs de la mission de bons offices ne voient rien de ce qui risque de compromettre le Gouvernement pakistanais.

Dans sa déclaration d'aujourd'hui, le représentant du Pakistan a donné sa propre interprétation de l'histoire de la question afghane. Pour ne pas m'engager dans une polémique, je le renverrai, ainsi que ceux qui l'ont entendu, à l'article du New York Times du 23 avril dernier, qui a été mentionné ici à plusieurs reprises, et selon lequel les leaders rebelles ont trouvé refuge au Pakistan après avoir participé à des soulèvements antigouvernementaux en 1984.

Le Président

Je voudrais attirer l'attention sur cette date : 1974. Cette date et de nombreux autres faits bien connus montrent que le Pakistan aide depuis longtemps l'opposition irréductible, qu'il contribue depuis longtemps également à une guerre civile qui n'aurait pas revêtu une telle ampleur sans son ingérence flagrante dans les affaires intérieures d'un pays voisin. L'intervention, en décembre 1979, d'un contingent limité de troupes soviétiques, sur l'invitation du Gouvernement légitime de l'Afghanistan, n'a été qu'une conséquence de cette ingérence étrangère et avant tout pakistanaise.

Nous pensons que ce n'est pas par hasard si, dans son intervention d'aujourd'hui, le représentant du Pakistan a consacré tant d'attention à l'évolution du problème afghan. Il s'est manifestement efforcé d'occulter la réalité d'aujourd'hui et d'ignorer les accusations concrètes portées contre le Pakistan alors que les ingérences pakistanaises dans les affaires internes de l'Afghanistan se poursuivent. Je ne suis pas du tout surpris du ton irrité de l'intervention du représentant pakistanaise ce matin. Il se trouvait dans une situation clairement désagréable, s'efforçant de détourner l'attention des violations des Accords de Genève par son pays et de la participation directe du gouvernement de son pays à la guerre civile en Afghanistan.

Il y a un proverbe russe qui dit que le coupable doit être dénoncé au grand jour. Les débats actuels ont bien évidemment été fort déplaisants pour le représentant du Pakistan qui a dû entendre la vérité sur la politique peu reluisante que mène le Pakistan vis-à-vis de son voisin, et qui est apparue dans toute son indécence aux membres du Conseil.

L'irritation dont a fait preuve la délégation du Pakistan est compréhensible également parce qu'il n'est guère agréable pour quiconque de dire des choses que, manifestement, personne dans la salle ne croira. En fait, pratiquement personne n'a voulu prendre la parole au Conseil pour défendre la politique actuelle du Pakistan. Au contraire, au cours des séances du Conseil, les représentants d'un certain nombre de pays ont mentionné de façon directe les actes d'ingérence flagrante du Pakistan dans les affaires intérieures d'un pays voisin, y compris la participation directe des militaires pakistanaise dans la planification et la conduite d'opérations militaires sur le territoire de l'Afghanistan, en particulier dans la région de Jalalabad.

Le Président

Au cours des deux derniers mois, de nombreux témoignages de la presse - dont certains ont été cités au Conseil - ont confirmé à plusieurs reprises la participation et l'ingérence du Pakistan dans les affaires intérieures de l'Afghanistan. A la suite de cela, tous ici, même ceux qui, ces jours derniers, ont essayé de défendre le Pakistan, ont pu une fois de plus se convaincre de façon concrète de ce que sait le monde entier, à savoir que le Pakistan est en train de violer de façon flagrante les Accords de Genève, ce qui constitue en fait une agression contre l'Afghanistan. Dans ces conditions, il est compréhensible que même les amis les plus proches d'Islamabad trouvent difficile de justifier les actes du Pakistan, car cela reviendrait en fait à approuver la guerre en Afghanistan, à sacrifier de nouvelles victimes, au nom des plans ambitieux des extrémistes afghans et des milieux militaires pakistanais et à infliger de grandes souffrances à la population afghane.

A la séance de ce matin, le Représentant permanent du Pakistan - qui, je le regrette, n'est pas présent cet après-midi, à cette deuxième séance tenue aujourd'hui - s'est plaint de ce qu'il avait dû participer aux travaux du Conseil pendant le ramadan, mois sacré pour les musulmans. Il aurait plutôt dû adresser sa plainte aux dirigeants de l'opposition irréductible, qui ont rejeté la proposition de Najibullah, le Président de la République d'Afghanistan, d'observer un cessez-le-feu au cours de ce mois, et qui, au contraire, poursuivent leur guerre fratricide contre leur propre peuple, faisant fi de la religion et de la compassion.

Nous ne pouvons convenir avec le représentant du Pakistan qu'il est incongru pour le Conseil de sécurité d'examiner la plainte de l'Afghanistan contre le Pakistan pendant le mois du ramadan pour une autre raison également ; au cours de ce mois, Islamabad n'a absolument pas réduit son ingérence militaire directe dans les affaires de l'Afghanistan. S'il l'avait fait, nous aurions rendu hommage à la sagesse des dirigeants pakistanais. Nous regrettons de ne pouvoir le faire, mais nous n'avons aucune raison de le faire. Malheureusement, en ce mois de ramadan, la presse internationale, tous les jours, nous montre des documents indiquant que le Pakistan s'ingère de façon flagrante dans les affaires de l'Afghanistan. Je me permets donc de demander au représentant du Pakistan ce que le ramadan a à voir là-dedans et pourquoi le Conseil ne devrait-il pas examiner les actes illégaux de son gouvernement au cours de ce mois?

Le Président

L'une des principales conclusions à tirer de la présente discussion du Conseil de sécurité est que la communauté internationale souhaite instamment que soient respectés complètement et scrupuleusement les Accords de Genève sur l'Afghanistan, que cessent le plus rapidement possible les effusions de sang et la guerre dans ce pays, et que soient créées des conditions susceptibles d'apporter un règlement pacifique de toutes les questions litigieuses qui divisent les Afghans.

Dans presque toutes les interventions, on s'est félicité de ce que les dispositions des Accords de Genève sur le retrait des troupes étrangères de l'Afghanistan ont été appliquées dans les délais requis par l'Union soviétique.

Le Président

A cet égard, on a souligné la nécessité pour toutes les parties aux Accords de Genève de respecter les engagements pris aux termes de ces accords, notamment en ce qui concerne la non-ingérence dans les affaires intérieures de l'Afghanistan. Nous comprenons et partageons pleinement les sentiments d'un certain nombre de délégations qui craignent que la violation des Accords de Genève fasse douter de la possibilité de progresser dans le règlement d'autres crises régionales avec la participation et la contribution de l'Organisation des Nations Unies. L'inquiétude exprimée par ces pays est tout à fait justifiée car ils redoutent que les conséquences de la guerre fratricide qui se déroule en Afghanistan, au moment où les ingérences de l'extérieur se multiplient dans les affaires afghanes, risquent de sortir du cadre actuel du conflit et de compliquer gravement la situation en Asie du Sud-Ouest.

Comme l'Ambassadeur Gharekhan, Représentant permanent de l'Inde, l'a déclaré au Conseil, l'une des mesures les plus importantes prises pour régler plusieurs conflits régionaux a été les Accords sur l'Afghanistan. Il a dit en outre :

"Il faut empêcher qu'elles [ces mesures] ne s'éteignent car non seulement cela signifierait la poursuite de la conflagration en Afghanistan, mais aussi une menace pour la stabilité de l'ensemble de la région et pour la paix et la sécurité internationales." (S/PV.2855, p. 6)

Il a poursuivi en soulignant que :

"L'incitation à l'ingérence ne peut que compromettre plusieurs démarches bénéfiques amorcées dans la région et alimenter des ambitions aussi dangereuses qu'irréalistes. Leurs conséquences se feront sentir bien en dehors des paramètres actuels du conflit et longtemps après la fin de celui-ci. Ce serait regrettable.

Un regain d'efforts dans la quête pour la paix et un nouvel engagement à l'égard des dispositions des Accords de Genève sont nécessaires car l'ensemble de la communauté internationale a tout intérêt à voir mettre rapidement un terme à la situation qui prévaut actuellement en Afghanistan."

(Ibid., p. 6 et 7)

En Afghanistan, la guerre se poursuit. Des milliers d'Afghans meurent, y compris des civils - personnes âgées, femmes et enfants. Des villes sont détruites par des obus d'artillerie et des missiles. Les opérations militaires menées sur le

Le Président:

terrain ont grandement accru le nombre des réfugiés qui ont dû quitter leur foyer. Comme l'a fait remarquer à juste titre l'Ambassadeur Blanc, Représentant permanent de la France,

"La prolongation de cette guerre retarde la solution politique d'ensemble du problème de l'Afghanistan que la France appelle tout naturellement de ses vœux." (Ibid, p. 18)

Nous faisons pleinement nôtre ce point de vue. En outre, tous ceux qui ont pris la parole au Conseil ont dit qu'il faut mettre fin aux effusions de sang. Cependant, il importe de faire suivre ces appels d'actes concrets et d'efforts pratiques. Point n'est besoin de nouvelles victimes, comme l'a dit justement le représentant du Bangladesh. La nécessité d'aider le peuple afghan à parvenir à se réconcilier et à régler le conflit par des moyens pacifiques a été évoquée par les représentants de l'Iraq, du Nicaragua, de l'Angola, de la Tanzanie, de la Libye et d'autres pays.

L'Ambassadeur Tadesse, Représentant permanent de l'Ethiopie, s'est déclaré convaincu qu'aucune personne de bon sens ne peut accepter que cette situation, qui s'accompagne de destructions massives et de pertes de vies nombreuses, soit jugée comme étant politiquement opportune et moralement justifiée. Cependant, nous voyons que certains approuvent la poursuite des effusions de sang, car ils appuient et encouragent l'opposition irréductible qui fait échec à la réconciliation nationale et attise les flammes du conflit et de la guerre.

Il était étrange d'entendre ici, au Conseil de sécurité, l'appel lancé par un représentant des Afghans "de ne pas renoncer à la lutte". Nous sommes profondément convaincus que ce dont les Afghans ont besoin en premier lieu c'est d'un cessez-le-feu et de la création de conditions pacifiques leur permettant de régler eux-mêmes leurs propres problèmes. Le peuple afghan a en effet le droit d'exercer son droit à l'autodétermination, et ce point est explicite dans la résolution adoptée par consensus à la quarante-troisième session de l'Assemblée générale, qui réaffirme le droit inaliénable du peuple afghan de décider de sa propre forme de gouvernement et de choisir son propre système économique, politique et social sans ingérence, subversion, coercition ni contrainte de l'extérieur sous quelque forme que ce soit. C'est précisément ce dont a besoin le peuple afghan, ce dont a besoin chaque Afghan, qu'il soutienne le Gouvernement de la République ou l'opposition.

Les représentants d'un certain nombre de pays ont dit qu'en ce qui concerne l'application des Accords de Genève, les pays garants ont accepté d'assumer une

Le Président

grande responsabilité en signant ces accords et, notamment, la Déclaration sur les garanties internationales. C'est dans cette déclaration qu'est stipulée l'obligation de s'abstenir scrupuleusement de s'ingérer et d'intervenir dans les affaires intérieures de l'Afghanistan et du Pakistan et de respecter les dispositions de l'Accord afghano-pakistanaï sur les principes des relations mutuelles.

En ce qui concerne l'Union soviétique, on sait que depuis qu'elle a achevé le retrait de ses troupes de l'Afghanistan, elle entreprend d'intenses efforts, sur le plan politique, pour assurer l'application par toutes les parties des dispositions des Accords de Genève. Nous tenons également à dire que le Gouvernement de la République afghane, avec lequel l'Union soviétique coopère étroitement en vue de l'application des Accords de Genève, fait pour sa part tout ce qui est en son pouvoir pour appliquer ces accords et pour parvenir à un règlement politique en Afghanistan.

Les dirigeants de la République afghane, comme l'a confirmé M. Wakil, Ministre des affaires étrangères de l'Afghanistan, dans la déclaration qu'il a faite au Conseil de sécurité le 24 avril, ont renoncé au monopole du pouvoir politique et présenté un programme de réconciliation nationale et de mise en place d'un gouvernement largement représentatif, avec la participation de tous les partis politiques et de toutes les forces de la société afghane. Le Gouvernement de la République afghane a dit, à plusieurs reprises, qu'il était prêt à ne plus accepter l'envoi d'armes soviétiques à condition que l'opposition en fasse autant.

Mais que fait l'autre côté? Alors que le Pakistan foule aux pieds ouvertement et grossièrement les dispositions des Accords de Genève, le Gouvernement des Etats-Unis a une façon toute particulière - c'est le moins qu'on puisse dire - de jouer son rôle de garant de ces accords.

Le Président.

Les obligations des garants prévoient que les Etats-Unis eux-mêmes non seulement ne doivent pas tolérer l'ingérence dans les affaires intérieures de l'Afghanistan et du Pakistan, mais doivent également exhorter les autres à s'abstenir de cette ingérence. Eh bien, en toute franchise, on ne peut dire qu'ils donnent le meilleur exemple. En effet, en fournissant à l'opposition afghane des armes sur le territoire pakistanais, les Etats-Unis par là même poussent le Pakistan à violer l'Accord bilatéral afghano-pakistanais sur la non-ingérence et la renonciation à la non-intervention.

Qui expliquera au simple soldat afghan pourquoi il est nécessaire de livrer à l'opposition de nouvelles armes étrangères, qui ne peuvent que prolonger les souffrances de la population civile et retarder un règlement politique du problème afghan.

Ce matin, le représentant du Pakistan a lancé un appel aux membres pour qu'ils s'abstiennent de faire des citations sélectives de journaux. Nous ne comprenons pas pourquoi il a lancé cet appel, alors que le Ministre des affaires étrangères du Pakistan, dans sa déclaration, a fait des citations complètes d'un article de The New York Times du 23 avril dernier, sans aucune coupure. Cela est d'autant plus stupéfiant que le représentant du Pakistan, immédiatement après, a précisément cité de façon sélective un autre article de ce même journal.

Qu'il me soit donc permis de combler cette lacune et de renvoyer les membres à un article daté du 25 avril 1989 du correspondant de The New York Times en Afghanistan, qui a dit dans ce même article :

"... que, parmi les Afghans 'même dans les bazars, on est stupéfait de la décision des Etats-Unis de continuer à livrer des armes aux rebelles'." Et même s'ils sont naïfs, combien sont sincères les propos du tailleur afghan rapportés par le correspondant de ce journal et adressés au Président des Etats-Unis :

"Je vous en prie, dites-lui de mettre un terme à la guerre. Tous les Afghans sont frères et nous n'avons plus de raison de lutter les uns contre les autres."

Comment peut-on rester sourd ou indifférent à une telle supplique?

La partie soviétique s'efforce d'inciter le Pakistan et les Etats-Unis d'Amérique, dont les signatures sont apposées sur ces accords, à observer scrupuleusement la lettre et l'esprit des accords conclus. Malheureusement, notre politique constructive n'est pas suivie d'une réaction adéquate ni à Islamabad ni à Washington.

Le Président

Les efforts que font les Etats-Unis, qui sont les garants d'un règlement politique en Afghanistan, pour éviter un examen constructif aux Nations Unies de la question afghane ne peuvent être considérés que comme un aveu de l'impossibilité dans laquelle ils se trouvent de défendre ouvertement, devant la communauté internationale, leur véritable rôle dans les affaires afghanes.

En effet, tout observateur impartial peut constater qu'aux séances du Conseil de sécurité ont été présentés des faits qui dévoilent le véritable comportement politique des Etats-Unis au Pakistan, comportement aucunement conforme à leurs obligations découlant des Accords de Genève.

A cet égard, nous voudrions souligner une fois de plus que pour ce qui est de l'application des Accords de Genève, il ne peut pas et il ne doit pas y avoir deux poids et deux mesures, à savoir qu'une partie respecte scrupuleusement et fidèlement tous les accords tandis que l'autre en fait fi ouvertement.

Il est tout à fait clair que la violation de ces accords assombrit les perspectives d'un règlement d'autres conflits régionaux et sape un élément très important de tout accord, à savoir la crédibilité, et nous avons déjà attiré à maintes reprises l'attention de la communauté internationale là-dessus.

A Washington, on parle beaucoup ces jours-ci de la volonté de régler politiquement le conflit afghan. Mais, en fait, les Etats-Unis, avec les faucons d'Islamabad, ne contribuent pas à éteindre les flammes du conflit. Bien au contraire, ils ralentissent le dialogue intra-afghan, concourent ouvertement au renversement du gouvernement légitime de ce pays et s'efforcent d'empêcher l'Organisation des Nations Unies d'exercer une influence constructive sur la situation à l'intérieur et autour de l'Afghanistan.

Aucune des propositions concrètes et réalistes visant à établir un cessez-le-feu et à faire cesser toute fourniture d'armes aux groupes en lutte, à organiser un dialogue intra-afghan, qui permettrait de créer un gouvernement largement représentatif, à convoquer une conférence internationale, ou à établir d'autres contacts entre les parties intéressées, n'a, à ce jour, suscité de réaction positive des dirigeants américains.

De plus, récemment, le Congrès américain a été saisi d'un projet de résolution contenant un appel demandant le renversement du Gouvernement de la République d'Afghanistan et l'augmentation de l'aide à l'opposition afghane. Il semblerait que l'échec des calculs de l'opposition qui tablaient sur une victoire militaire

Le Président

facile après le retrait des troupes soviétiques eût dû inciter les hommes politiques américains à réexaminer leur politique manifestement irréaliste et non constructive touchant l'Afghanistan. Mais, pour le moment, rien n'indique que cela se fait.

La communauté internationale avait beaucoup espéré des Accords de Genève, les considérant comme un exemple de la façon dont on peut et doit régler d'autres conflits régionaux. Mais les activités des Etats-Unis ne permettent pas qu'on leur fasse confiance lorsqu'ils se déclarent prêts à assumer leurs responsabilités découlant des Accords de Genève.

Plus tôt la partie américaine réexaminera sa politique actuelle qui déstabilise la situation régionale et internationale, et plus tôt elle alignera cette politique sur les nouvelles tendances encourageantes qui règnent dans les affaires internationales, mieux cela vaudra pour l'Afghanistan, pour la cause de la paix et, nous en sommes convaincus, pour les intérêts nationaux légitimes des Etats-Unis eux-mêmes.

Nous voudrions rappeler une fois de plus que les dirigeants de la République d'Afghanistan se sont déclarés prêts à renoncer à l'assistance militaire soviétique si les livraisons d'armes de l'extérieur aux forces de l'opposition cessent. A notre avis, cela serait un pas dans la bonne direction : permettrait d'éteindre les flammes du conflit en Afghanistan. La partie soviétique est prête à cesser son aide militaire à la République d'Afghanistan, mais où donc est la volonté des Etats-Unis de faire preuve d'une retenue analogue, retenue dont ils ont fait état dans la déclaration qu'ils ont prononcée lors de la signature des Accords de Genève, le 14 avril 1988?

Le Président

Rappelant aujourd'hui les garanties internationales des Accords de Genève, nous pensons également que de leur exécution et de leur efficacité dépendra pour beaucoup la mise au point de futurs accords internationaux qui exigent les garanties des grandes puissances.

Nous sommes en droit d'attendre que la partie américaine respecte intégralement ses obligations de pays garant.

Comme cela est ressorti très justement au cours de la discussion au Conseil de sécurité, ce qui est en jeu dans l'application des Accords de Genève c'est l'autorité et les intérêts non seulement des pays impliqués directement dans le conflit, mais également de toute la communauté internationale. Car c'est la volonté des Etats de rechercher les voies pacifiques d'un règlement des conflits, et notamment la volonté politique de deux membres permanents du Conseil de sécurité, qui est mise à l'épreuve.

Au cours de la discussion, les représentants de nombreux pays - la Tchécoslovaquie, le Yémen démocratique, la Mongolie, la République démocratique populaire lao, le Viet Nam, la Bulgarie et d'autres - ont souligné la nécessité de prendre des mesures urgentes pour empêcher que les événements en Afghanistan ne dégénèrent et que ne se complique la situation dans la région. Ils ont indiqué qu'ils attendaient du Conseil de sécurité une décision qui permettrait de contribuer à consolider les Accords de Genève, rendrait leur application plus efficace et encouragerait par là-même un règlement politique global et pacifique rapide en Afghanistan.

L'indignation du représentant du Pakistan, dont j'ai déjà parlé, s'est manifestée aujourd'hui également dans une interprétation très libre des consultations qui ont eu lieu entre le Président du Conseil de sécurité et lui-même. Le Président du Conseil a examiné sérieusement la possibilité qu'après les interventions des représentants de l'Afghanistan et du Pakistan, le Conseil pourrait s'entendre pour préparer une déclaration du Président sur le fond du problème. A cet égard, nous avons tenu compte des vues des différents membres du Conseil. En ma qualité de président, j'ai mentionné cela aux représentants de l'Afghanistan et du Pakistan. Le représentant de l'Afghanistan a répondu d'une façon positive et sans réserve. Mais quelle a été la réaction du représentant du Pakistan? Il a simplement été d'accord pour que le Président du Conseil de sécurité déclare à la presse que le Conseil avait entendu les déclarations des parties et adressé l'examen de la question. S'agissait-il d'une telle déclaration

Le Président

du Président - qui ne serait même pas publiée dans un document officiel du Conseil - dont il avait été question au cours de nos consultations avec le représentant du Pakistan? Absolument pas. Alors, pourquoi semer le doute, pourquoi leurrer les membres du Conseil de sécurité, pourquoi déformer la vérité et la réalité?

J'ai été très étonné par la mauvaise foi du représentant du Pakistan s'agissant même d'une question aussi élémentaire ayant trait aux événements de ces derniers jours. Que dire également de la façon dont le représentant du Pakistan a déformé, dans son intervention, les événements survenus au cours de ces 10 ans.

Comme cela a été souligné par le représentant du Ministère des affaires étrangères de l'URSS, le 19 avril dernier, à propos de la déclaration du Secrétaire général des Nations Unies à l'occasion du premier anniversaire de la signature des Accords de Genève sur l'Afghanistan :

"L'URSS partage l'inquiétude exprimée par M. Pérez de Cuéllar devant l'escalade des opérations militaires en Afghanistan et estime opportun son appel à toutes les parties aux Accords de Genève, ainsi qu'aux pays garants, d'assurer le respect scrupuleux et consciencieux de toutes les obligations découlant de ces instruments."

Il est clair, a déclaré le représentant du Ministère des affaires étrangères de l'URSS que :

"Les Nations Unies sont appelées à jouer un rôle important dans un règlement afghan, en faisant par là même preuve d'un esprit humanitaire et de compassion pour le sort du peuple afghan."

Il faut remarquer que l'appui apporté aux efforts faits par le Secrétaire général des Nations Unies pour contribuer à un règlement de la question afghane est ressorti très nettement des interventions des représentants de la Finlande, de Madagascar, du Canada, du Congo, de la Yougoslavie, de la République démocratique allemande, de la Hongrie, du Burkina Faso, de la Pologne et d'un certain nombre d'autres pays.

Le Représentant permanent de la Chine, l'Ambassadeur Li Luve, a déclaré devant le Conseil :

"L'Assemblée générale a adopté une résolution en novembre dernier demandant que le Secrétaire général encourage les efforts qui sont faits en vue d'un règlement politique général rapide de la question afghane. A notre avis, l'important c'est que les parties intéressées s'attachent à mettre

Le Président

sérieusement en oeuvre les Accords de Genève afin d'appuyer les efforts du Secrétaire général en vue d'un règlement afghan par leurs propres actions concrètes." (S/PV.2855, p. 12)

La délégation soviétique est tout à fait d'accord avec cela, de même qu'elle est d'accord avec ce qu'a dit le Représentant permanent de l'Inde, l'Ambassadeur Gharekhan :

"Il paraît nécessaire aussi de donner un plus grand rôle aux Nations Unies si l'on veut que les Accords soient strictement appliqués." (Ibid., p. 6)

Ces derniers jours on a beaucoup parlé au Conseil de sécurité de la nécessité de garantir les conditions voulues pour que la mission de bons offices de l'Organisation des Nations Unies en Afghanistan et au Pakistan se déroule de façon efficace. Comment peut-on attendre des observateurs de l'UNGOMAP qu'ils soient rapides et efficaces dans l'examen des plaintes déposées si les conditions ne sont pas réunies? Il ne s'agit tout de même pas d'un voyage d'agrément lorsqu'il faut vérifier les violations alléguées. Cependant, très souvent, ils semblent faire un voyage d'agrément lorsqu'on considère la tutelle exercée sur l'UNGOMAP par les autorités pakistanaises, qui font obstacle à l'UNGOMAP et l'empêchent d'assumer les fonctions qui lui ont été confiées, conformément à la décision du Conseil de sécurité.

Je voudrais demander, une fois de plus, à la partie pakistanaise pourquoi elle refuse de laisser l'UNGOMAP se rendre dans des régions sur le territoire du Pakistan où, comme on le sait, a lieu la préparation militaire des extrémistes afghans et où sont livrées les armes envoyées à l'opposition au Pakistan. Pourquoi, permettez-moi de le demander, Islamabad fait-il preuve d'une telle réticence pour accepter l'ouverture de certains points d'observation supplémentaires de l'UNGOMAP sur la frontière pakistano-afghane?

Le Président

Si le Pakistan n'a rien à cacher, comme s'acharnent à le dire les représentants du Pakistan, pourquoi alors n'accepte-t-il seulement que la création de trois avant-postes supplémentaires sur les sept proposés par la partie afghane, ce qui ne manque pas de susciter des doutes quant à sa sincérité?

Le Secrétaire général est invité à porter une attention particulière à la nécessité de confier à l'UNGOMAP un rôle plus important et d'accroître son efficacité s'agissant du contrôle du respect des Accords de Genève. C'est l'opinion exprimée par de nombreux orateurs au Conseil.

Nous partageons le point de vue exprimé ici, à savoir qu'il est nécessaire de prendre des mesures pour mettre en oeuvre les procédures prévues par les Accords aux fins de l'examen des plaintes déposées par les parties. Cela pourrait se faire par des contacts réguliers entre les représentants de l'Afghanistan et du Pakistan, dans le cadre des activités de l'UNGOMAP.

Nous nous félicitons de la volonté manifestée par les pays représentés à l'UNGOMAP de continuer d'envoyer leurs observateurs en mission de bons offices de l'ONU ainsi que de fournir leur aide au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies au cas où les fonctions de l'UNGOMAP seraient élargies.

Le Représentant permanent du Népal, l'Ambassadeur Rana, a souligné la nécessité d'utiliser l'UNGOMAP au maximum en cas de dépôt de plaintes et a déclaré que le Népal "était prêt à fournir une aide multiforme au Secrétaire général si ce dernier juge nécessaire d'élargir dès à présent la mission de bons offices sur place".

La représentante de la Finlande, l'Ambassadrice Rasi, a fait la même réflexion. Il conviendrait de tenir compte de toutes ces considérations, de même que des observations formulées par l'Ambassadeur Djoudi, de l'Algérie.

L'inquiétude de voir l'ingérence du Pakistan dans les affaires de l'Afghanistan prendre une plus grande ampleur, ce qui conduit à une aggravation du conflit, inquiétude qui s'est fait entendre au cours de ce débat, reflète les sentiments et les pensées des honnêtes gens de tous les pays, qui souhaitent sincèrement voir restaurer la paix dans la terre afghane martyre.

Le vibrant appel lancé en faveur de la cessation de la guerre fratricide insensée en Afghanistan a également été prononcé dans une lettre adressée par une éminente personnalité politique pakistanaise, Abdullah Wali Hanan, au Secrétaire général du Comité central du parti communiste de l'Union soviétique et Président

Le Président

du Présidium du Soviet suprême, Mikhail Gorbatchev. Dans sa réponse, datée du 15 avril 1989, M. Gorbatchev dit ce qui suit :

"L'ampleur de l'aide fournie à l'opposition afghane par certains milieux pakistanais et le rôle de ces derniers dans les activités militaires menées en territoire afghan augmentent de jour en jour. Mais c'est une voie qui ne mène nulle part. Il n'existe pas de solution militaire au problème afghan. Les événements autour de Jalalabad en témoignent de façon convaincante. Pourquoi donc continuer à faire couler le sang et à semer la destruction et la mort? Les dirigeants afghans, le Président Najibullah en tête, ont proposé une autre voie. Ils sont prêts à dialoguer avec l'opposition et l'invitent à accepter un règlement politique sur la base du partage du pouvoir et de la création d'une large coalition. L'Union soviétique appuie fermement cette politique juste et raisonnable. Nous continuerons comme par le passé de faire tout ce qui est en notre pouvoir pour que le peuple afghan ait la possibilité de décider de son avenir à la table de négociation, dans des conditions de paix, comme le veut le consensus international. C'est le but des initiatives concrètes prises aux Nations Unies par l'Union soviétique, et celui des appels que nous avons lancés au Pakistan et aux Etats-Unis ainsi qu'à toute la communauté internationale. Tout cela est bien connu. Nous sommes certains que le bon sens et le sens des responsabilités l'emporteront en fin de compte sur les intérêts étroits, et que la paix et les relations de bon voisinage s'instaureront dans votre région."

C'est sur cette note optimiste que je voudrais terminer cette intervention, en soulignant une fois de plus que le Conseil de sécurité doit s'acquitter de l'obligation qui lui incombe au regard du maintien de la paix et de la sécurité internationales et qu'il doit faire tout ce qui est en son pouvoir pour garantir un règlement rapide du problème afghan, conformément aux buts et principes de la Charte des Nations Unies. Nous espérons également que tous ceux que cela concerne tireront pour eux-mêmes les conclusions qui s'imposent de cet examen de la question au Conseil de sécurité.

Je remercie les membres du Conseil de leur attention et je reprends maintenant mes fonctions de Président du Conseil.

M. BLANC (France) : Monsieur le Président, je vais m'adresser à vous en votre qualité de Représentant permanent de l'Union des Républiques socialistes soviétiques.

M. Blanc (France)

Dans votre intervention, vous avez bien voulu citer une phrase que j'ai prononcée dans mon allocution du 19 avril. Afin de dissiper tout malentendu éventuel, je vais lire le paragraphe de mon allocution qui commence par la phrase que vous avez citée :

"La prolongation de cette guerre retarde la solution politique d'ensemble du problème de l'Afghanistan que la France appelle naturellement de ses vœux. Cette solution passe, de toute évidence, par une entreprise de réconciliation, mais celle-ci n'est possible, de notre point de vue, qu'à la condition que ceux qui incarnent, aux yeux d'une large majorité du peuple afghan, un passé douloureux sachent s'effacer pour permettre qu'un véritable dialogue s'engage entre toutes les composantes de ce peuple."

(S/PV.2855, p. 19/20)

Le PRESIDENT (interprétation du russe) : En tant que représentant de l'Union soviétique, je tiens à souligner que la déclaration que vient de faire le représentant de la France n'a rien changé à la façon dont nous avons compris initialement son intervention que nous partageons pleinement.

Mlle BYRNE (Etats-Unis d'Amérique) (interprétation de l'anglais) : Nous avons pris la parole à deux reprises au cours de ce débat et avons présenté clairement notre position en fournissant les détails nécessaires.

C'est le comble de l'hypocrisie pour le représentant de l'Union soviétique que d'oser prétendre que les régimes de Kaboul et de l'URSS honorent leurs obligations aux termes des Accords de Genève du 14 avril 1988 et que les Etats-Unis et le Pakistan ne l'ont pas fait.

Mlle Byrne (Etats-Unis)

C'est le contraire qui est vrai. En outre, le monde entier sait parfaitement qui a créé cette horrible situation par l'invasion de l'Afghanistan le 27 décembre 1979. L'Union soviétique a finalement retiré ses troupes, mais maintenant elle cherche à blâmer autrui du chaos et des souffrances qui continuent et à rejeter sur d'autres la responsabilité d'y porter remède. Mais cela ne marchera pas.

Quand le représentant soviétique parle de la "politique constructive" adoptée par l'Union soviétique et de son "strict respect" des Accords de Genève, fait-il allusion aux livraisons massives d'armes soviétiques qui continuent de parvenir au régime afghan aux abois, à l'énorme accroissement de l'arsenal militaire - de quoi tenir au moins deux ans -, à l'introduction de nouvelles armes encore jamais vues en Afghanistan, lesquelles sont utilisées contre la résistance afghane et contre le Pakistan? Cette déformation évidente des faits par le représentant soviétique ne contribue certainement pas à la paix et à la reconstruction qu'il prétend rechercher.

Les Etats-Unis, pour leur part, veulent cette paix et ils continueront à oeuvrer dans ce sens.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : L'orateur suivant est le représentant du Pakistan, à qui je donne la parole.

M. UMER (Pakistan) (interprétation de l'anglais) : Comme il fallait s'y attendre, la réunion de cet après-midi a beaucoup enflammé le débat sans l'éclairer pour autant, un débat que l'on n'aurait jamais dû demander. J'aimerais à présent répondre à certaines des allégations faites cet après-midi. Elles ne présentent rien de nouveau et ne font que nous renforcer dans notre conviction que le débat a été demandé pour faire de la propagande et détourner l'attention des véritables causes de la tragédie afghane et de la lutte interne qui se déroule actuellement dans ce pays.

Monsieur le Président, en votre qualité de représentant de l'Union soviétique, vous avez fait allusion aux notions de bien et de mal. Les notions de bien et de mal ne changeront pas et y faire allusion ne nous fera pas oublier que le mal dont souffre aujourd'hui l'Afghanistan a ses racines dans 10 longues années d'une tragédie qui se poursuit en raison de l'assistance massive fournie par l'Union soviétique. Ce ne sont pas les notions de bien et de mal, mais les tentatives de détourner l'attention de cette cause profonde qui représentent un abus du Conseil.

M. Umer (Pakistan)

Le représentant de l'Union soviétique a donné une certaine interprétation au résultat du débat sur cette question au Conseil de sécurité et c'est parfaitement son droit. Il a cité, d'une façon sélective cette fois, certains passages des déclarations faites par diverses délégations au cours du débat. J'allais me référer à la citation tirée de la déclaration du représentant de la France, mais ce dernier a lui-même apporté les corrections nécessaires avant que je puisse moi-même le faire. Le représentant de l'Union soviétique a cité des extraits des déclarations de plusieurs autres orateurs en adoptant, une fois encore, un point de vue tout à fait sélectif.

J'aimerais attirer son attention sur certaines déclarations et citations tirées de plusieurs discours prononcés au cours du débat au Conseil de sécurité. Par exemple, l'Ambassadeur de Malaisie a dit :

"Il ne serait pas réaliste d'espérer que le retrait engendre ipso facto la paix et la reconstruction. Pour l'Afghanistan en tout cas, cela ne saurait être automatique. L'erreur, commise il y a 10 ans, de vouloir, avec l'aide d'une armée étrangère, transformer l'Afghanistan en privant ce pays de ses fondements traditionnels et religieux, n'a pas été effacée avec le retrait."
(S/PV.2853, p. 17)

De même, l'Ambassadeur du Canada a dit dans sa déclaration :

"Le Conseil de sécurité ... n'est pas en mesure d'apporter une contribution directe, une contribution réelle à la solution de ces problèmes en l'absence d'un appel en ce sens du peuple afghan lui-même. L'Organisation des Nations Unies fait déjà ce qu'elle peut là où elle le peut. Nous appuyons le Secrétaire général dans ses efforts en vue de promouvoir une solution politique au différend afghan." (S/PV.2855, p. 22)

Monsieur le Président, parlant en votre qualité de représentant de l'Union soviétique, vous avez fait allusion à ce qui a été dit ce matin par la délégation du Pakistan au sujet d'une déclaration par le Président du Conseil de sécurité. Nous maintenons ce que nous avons dit ce matin. La présidence s'est adressée à notre délégation au sujet de la possibilité d'une déclaration de la présidence au lieu de la poursuite du débat après le premier jour. Nous avons référé la question à nos autorités et nous avons informé la présidence que nous acceptons que le Président fasse une déclaration. Nous n'avons pas dit ce que serait la teneur de cette déclaration. Pour nous, la teneur de cette déclaration allait faire l'objet de consultations entre les membres du Conseil de sécurité et les parties en cause.

M. Umer (Pakistan)

Mais après cela, plus un mot de la présidence. C'est par d'autres filières que nous avons appris à notre grande surprise qu'un débat au Conseil de sécurité était prévu pour le 17 avril.

L'Ambassadeur de l'Union soviétique s'est également référé à la déclaration que nous avons faite ce matin. Il a dit que la délégation pakistanaise revenait toujours sur le passé. Bien sûr, car le passé est à l'origine de la situation actuelle. La guerre civile en Afghanistan n'est pas née d'elle-même. Elle est le résultat d'une intervention étrangère massive dans ce pays. C'est là que se trouve la genèse des problèmes auxquels l'Afghanistan est actuellement confronté.

Dans sa déclaration de cet après-midi, le représentant du régime de Kaboul a fait une observation très intéressante. Il a posé la question de savoir comment il était possible, au XXe siècle, d'imposer un gouvernement fantoche dans n'importe quel pays. Malheureusement, c'est bien ce qui s'est passé en Afghanistan. Si le représentant de Kaboul y avait réfléchi un instant et s'il s'était sincèrement demandé quelle était la genèse du régime qu'il représente, il aurait trouvé de lui-même la réponse à la question qu'il avait posée.

M. Umer (Pakistan)

Le représentant de l'Union soviétique a également dit que ce débat était extrêmement déplaisant pour le Pakistan. Il se trouve que nous ne partageons pas son avis. Nous pensons que le débat a été certainement plus déplaisant pour d'autres qu'il ne l'a été pour nous.

Qu'on me permette de répéter que le Pakistan n'a aucun rôle à jouer dans le conflit actuel en Afghanistan. Cependant, le Pakistan est vivement intéressé par une solution pacifique du problème et par la mise en place d'un gouvernement largement représentatif acceptable pour le peuple afghan, car c'est la condition préalable essentielle pour soulager le Pakistan du lourd fardeau que représentent les trois millions de réfugiés qui se trouvent actuellement sur son sol.

Les Accords de Genève ont été et continueront d'être fidèlement appliqués par le Pakistan. Les fausses allégations relatives à des violations des Accords, que rien n'est venu étayer, ne peuvent nous détourner du fait que les Accords de Genève traitent des aspects externes du problème, tandis que le problème en Afghanistan est un problème interne - les efforts désespérés que fait un régime non représentatif pour s'accrocher au pouvoir. Le seul aspect extérieur est la fourniture massive d'armes que reçoit ce régime et la manière aveugle dont il s'en sert.

Le Pakistan ayant proposé la mise en place d'observateurs pour surveiller l'application des Accords de Genève, il n'est que naturel qu'il leur apporte sa pleine coopération dans l'accomplissement de leurs responsabilités. Une longue liste de plaintes non fondées, dressée dans le vain désir de marquer un avantage sur le plan de la propagande, ne peut être prise au sérieux par la communauté internationale. Sans faire de comparaison déplacée, je dirai que ceux qui pensent qu'il suffit de répéter une affirmation à satiété pour qu'elle devienne plus crédible, devraient se souvenir qu'il ne faut pas crier au loup trop souvent.

Nous regrettons profondément que nos vues au sujet de l'inopportunité de ce débat n'aient pas retenu l'attention. En dépit de nos efforts, les échanges ont été acrimonieux et n'ont contribué en rien à la recherche d'une solution d'ensemble du problème afghan, que la communauté internationale souhaite si ardemment et que le peuple de cette terre déchirée par la guerre demande d'urgence.

Le PRESIDENT (interprétation du russe) : En ma capacité de représentant de l'Union soviétique, je vais faire quelques remarques en réponse à la déclaration du Pakistan.

Le Président

Malheureusement, dans sa déclaration le représentant du Pakistan n'a pas répondu à la question concernant l'origine des armes de fabrication américaine et autres. Comment ces armes arrivent-elles sur le territoire de l'Afghanistan? Nous vivons au XXe siècle et nous sommes habitués à penser de façon pragmatique. Etant des adultes, nous ne croyons pas que les hébés naissent dans les choux. De même, nous ne pouvons croire que les armes qui arrivent de l'extérieur sur le territoire afghan en grandes quantités tombent du ciel ou y apparaissent d'un coup de baguette magique. Nous ne sommes donc guère satisfaits, puisque nous n'avons pu obtenir une réponse claire et précise sur ce point de la bouche du représentant du Pakistan.

En ce qui concerne la déclaration de la représentante des Etats-Unis d'Amérique qui a parlé de mensonges et d'hypocrisie en des termes peu diplomatiques, il me semble que la communauté internationale et ses représentants qui ont suivi le cours des débats du Conseil de sécurité ont pu voir qui était hypocrite et qui mentait dans les déclarations prononcées ici.

J'estime que la discussion qui a eu lieu ici a été intéressante et fructueuse et j'espère qu'elle servira de sérieux avertissement au Gouvernement du Pakistan. Nous souhaiterions que le gouvernement de ce pays et ses dirigeants militaires tirent les conclusions qui s'imposent de ce qui a été dit ici. Nous espérons qu'au cours des semaines à venir nous ne serons pas les témoins d'une escalade des ingérences directes du Pakistan dans les affaires afghanes et que nous ne verrons pas se multiplier les livraisons d'armes à un pays étranger - dans ce cas, le territoire afghan - à partir du territoire pakistanais.

Le temps est venu de réfléchir sérieusement aux moyens d'instaurer la paix sur la terre afghane. Maintenant que les troupes soviétiques se sont retirées d'Afghanistan et que le monde a pu se convaincre que le Gouvernement de la République de l'Afghanistan est appuyé par la plus grande partie de la population, nous sommes en droit d'espérer que le gouvernement qui s'ingère dans les affaires intérieures de l'Afghanistan modifiera sa politique. Tel était l'objectif de ces débats.

Pour ce qui est d'une déclaration par le Président du Conseil de sécurité, il est évidemment regrettable que les débats s'achèvent sans que cette déclaration ait pu être adoptée. Cependant, j'expliquerai pourquoi cette déclaration n'a pu être adoptée lorsque le Conseil tiendra des consultations après l'ajournement de cette réunion officielle, étant donné que nous avons une autre question urgente à examiner.

Le Président

Je reprends mes fonctions de président du Conseil de sécurité.

Il n'y a plus d'orateurs. La prochaine séance du Conseil de sécurité consacrée à la poursuite de l'examen de ce point de l'ordre du jour sera annoncée après consultation avec les membres du Conseil.

La séance est levée à 18 heures.